



La lettre de l'USM

L'USM publie sa première Newsletter

L'édito de la rédac-cheffe

Chers collègues,

Le bureau national de l'Union Syndicale des Magistrats est heureux de diffuser sa première lettre en ce mois de mai 2022, dans un moment de vide politique, alors que le gouvernement Castex vient de démissionner et avant la constitution d'un nouveau gouvernement !

L'USM souhaite inscrire ce mois de mai sous le signe des promesses et de l'espoir :

- Promesse de l'ouverture prochaine de négociations salariales, espoir d'un alignement sur les autres magistratures,

- Promesses d'un Président nouvellement élu, espoir d'un Etat de droit renforcé par des garanties données à l'indépendance de la Justice conformément aux recommandations du GRECO

Retrouvez nos actualités et notre conseil lecture du mois.

Merci à tous pour votre engagement à nos côtés. Votre fidélité nous est précieuse !

Natacha Aubeneau,

Secrétaire nationale de l'USM, rédactrice en chef

Le mot du mois : revalorisations !

Des revalorisations indiciaires ou indemnitaires ont été accordées pour l'administration pénitentiaire, les policiers, les greffiers, les magistrats administratifs... Et une revalorisation du SMIC au 1^{er} mai qui vient encore réduire le pouvoir d'achat de la fonction publique en raison du gel du point d'indice. Un auditeur de justice perçoit 1,02 SMIC aujourd'hui, contre 1,51 SMIC en 2002 !

Quant aux magistrats judiciaires, ils attendent toujours...

L'USM a pourtant demandé depuis plusieurs mois l'ouverture de négociations salariales en formant des propositions concrètes en vue de réformer la grille indiciaire.

Lire [nos propositions](#)

Le courrier du mois : l'USM interpelle le Président de la République

Nous avons transmis au Président de la République nouvellement réélu un courrier destiné à lui exprimer l'état de nos principales préoccupations concernant l'évolution de l'institution judiciaire et des problématiques auxquelles elle est confrontée.

Le rapport du mois : la France épinglée par le GRECO sur le statut du parquet et le CSM

Rapport du GRECO 2022 concernant la France - addendum au rapport du 25 septembre 2020 (auquel l'USM avait réagi) **sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs.**

Le GRECO "constate avec préoccupation que le projet de réforme constitutionnelle visant à modifier le processus de nomination des procureurs ainsi que la procédure disciplinaire qui leur est applicable n'a pas progressé." Il rappelle aussi sa recommandation relative aux modes de saisine du CSM à des fins disciplinaires et à son pouvoir d'enquête. L'USM se réjouit que son courrier au GRECO du 16 décembre 2020 pour dénoncer les atteintes à l'indépendance de la justice, la fragilité du statut du parquet et les mesures de rétorsion prises à l'encontre de magistrats ayant mené des enquêtes anti-corruption ait été pris en compte.

L'USM en région

Une déléguée régionale et une déléguée



régionale adjointe enfin élues à Caen au soutien de la trésorière. Qu'elles soient toutes remerciées pour leur investissement !

L'USM dans les médias



A ne pas manquer ! **Le 18 mai à 23h**, [Infrarouge](#), une émission présentée par Marie Drucker. La diffusion du documentaire "La dispute" sera suivie d'un débat avec Cécile Mamelin, vice-présidente de l'USM

Le tweet du mois

Près de 23 000 vues sur ce tweet [à retrouver ici](#) : "Le CSM, saisi au disciplinaire par un justiciable, n'a pas fait porter le poids des dysfonctionnements d'une justice « tout-sauf-réparée » à la juge d'instruction poursuivie et assistée par l'USM."
114 000 vues sur [le précédent](#) sur le même sujet : "Face à ses pairs, la juge incarne la grande misère de la justice."

A lire aussi dans [dalloz actualité](#) : "L'audience disciplinaire vire au procès de l'institution"

Retrouvez l'USM sur Twitter : [@USM_magistrats](#)

Conseil lecture

L'USM est citée dans la bande dessinée "La présidence Macron sous enquêtes" de Bruno Mangyoku et la rédaction de Médiapart publié aux éditions La Revue Dessinée/Médiapart.



 [Twitter USM](#)

 [Adhésion en ligne](#)

 [Contact USM](#)

Copyright © *|2021|* *|Union Syndicale des Magistrats |*, All rights reserved.

Vous recevez la lettre de l'USM en votre qualité d'adhérent.

Our mailing address is:

Natacha Aubeneau USM
18 Rue De La Grange-Batelière
9e Arrondissement
Paris 75009
France

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

This email was sent to natacha.aubeneau@justice.fr

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Natacha Aubeneau USM · 18 Rue De La Grange-Batelière · 9e Arrondissement · Paris 75009 · France

Grow your business with  mailchimp